

# Les infos

Vendredi 21 juillet 2006



## LES BONS MOTS D'EMILE

Les pratiques commerciales contestables de vente de produits que la politique de ROE à 19% génère ont fini par se faire épinglez, et plus gravement que dans les infos hebdo de la CGT. L'AMF a diligenté une inspection qui a demandé le listing des quelques 800 000 ordres passés par la Société Générale dans le cadre de la privatisation d'EDF... avec l'âge des clients, la situation géographique et financière, etc... Interpellé au comité central d'entreprise, le représentant de la direction du réseau, Emile Noebes, nous a sorti un des bons mots dont il semble avoir le secret décidément. Selon lui, il est étrange que les pouvoirs publics critiquent les méthodes permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Trésor, étant entendu que si ces objectifs n'étaient pas atteints, la banque risquait d'être exclue de la privatisation suivante ! Franche rigolade des élus, tandis qu'Emile admettait que pour Aéroport de Paris, il avait adressé une directive ordonnant de « faire signer les ordres »... ce qui est la moindre des choses, bien que cela ne suffise pas à écarter l'accusation de vente forcée. Les élus l'ont obligé quand même à donner l'assurance que les salariés n'en subiraient pas les conséquences.

## CAMÉRA CAFÉ

C'est l'été, et c'est seulement pour une fois ! La pub sur « le coup de pouce » continue de faire des remous dans le personnel et même chez les clients qui trouvent



l'acteur principal sujet à confusion. Apparemment, seuls nos grands spécialistes de la direction de la communication n'ont rien remarqué quand ils ont validé la pub proposée par l'agence... ce qui ne fut pas le cas des auteurs des nombreuses versions relookées qui circulent sur l'intranet SG.

## CONGES LA RECAP

La Direction lors du CE des Services Centraux du 12 juillet a dû rappeler les conditions de prises de congés annuelles et des RTT... car malgré la rédaction de l'accord RTT d'octobre 2000, des discussions en Commission de suivi, certains salariés se retrouvent sans validation de leurs congés à l'approche de ceux-ci. Or des demandes de congés posées bien en amont sont considérées comme « implicitement acceptées ». La hiérarchie en « ne réagissant pas rapidement, accepte implicitement » (sic). L'accord RTT du 10 octobre 2000 précise même « qu'en cas de modification par la hiérarchie des dates fixées pour la prise des jours RTT, nécessitée exceptionnellement par des impératifs de fonctionnement liés notamment au nombre d'absences simultanées, ce changement doit être notifié au salarié dans un délai de 7 jours calendaires au moins avant les dates initialement fixées ». A bon entendre...

## EDF DU BRUIT POUR RIEN

Bernard THIBAUT s'est rendu à un rendez-vous d'enquête fixé d'un commun accord comme bien d'autres témoins sollicités. Il constate, malgré l'absence d'éléments nouveaux et avant que la justice n'ait eu à conclure sur le dossier, que les médias s'efforcent de jeter le discrédit sur la CGT, sur l'institution sociale au service des électriciens et gaziers et sur les entreprises publiques EDF et GDF « coupables de largesses » à l'égard des fédérations professionnelles. Alors que la Direction de GDF se paie une campagne de communication onéreuse dans les médias pour vanter sa propre privatisation.

CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : CANAL SG, Espace syndical, CGT